



UP7 – Le val de Saire intérieur et boisé*

Points méthodologiques

Conditions de collecte des représentations sociétales des paysages

- **Les Ateliers des Paysages**

L'approche sociologique s'est appuyée sur l'organisation de **19 ateliers**, répartis dans **12 lieux** différents, couvrant de façon homogène l'ensemble du département de la Manche. Un total de **160 participants** a été comptabilisé à partir des feuilles d'émargement complétées à chaque atelier. Il est possible d'estimer à près de **145 personnes** (élus, habitants, associations, professionnels), le nombre total de participants enregistrés à l'échelle départementale, sans double compte et en tenant compte des récurrences de participation constatées sur site.

- **Les Ateliers de l'unité paysagère**

L'unité paysagère a pu être abordée au cours de **3 ateliers** : deux ateliers exploratoires (A2, A13) pour le secteur S2¹ et un atelier mutualisé (A15) rassemblant les deux secteurs ouest de la Communauté d'Agglomération

du Cotentin (S1 et S2)¹. avec la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.



Un total de **24 personnes** a participé. Les participations multiples ne peuvent être identifiées exactement. Le groupe a regroupé à la fois des élus (mairies, maires-adjoints, conseillers municipaux) et des techniciens des communautés de communes, des habitants et représentants d'association de protection de l'environnement et des paysages.

¹ Secteurs identifiés pour l'étude (voir Note méthodologique)

* L'intitulé initial utilisé en Ateliers était « **Le haut Val de Saire intime et boisé** »

Organisation des Ateliers des Paysages pour l'unité paysagère réalisée par le cabinet Environnement & Société

Intercommunalités Calendrier des Ateliers des Paysages	Ateliers exploratoires A2-18/06/2019 A13-10/10/2019	Ateliers mutualisés A15-15/10/2019
CA Cotentin_S2	2 + 6	16
CC Baie du Cotentin	/	
Nombre total de participants	24	

Qualification de l'unité paysagère

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

- **L'appropriation du nom**

L'intitulé initialement proposé de « Le haut de Saire intime et boisé » est apparu quelque peu non concomitant avec la réalité vécue. L'intitulé a été perçu comme évoquant la présence de coteaux encaissés, peu accessibles, de part et d'autre d'une rivière, ce qui ne correspondrait pas à la réalité. La proposition des participants a été de simplifier l'intitulé par « **La vallée de la Saire** ». Les autres propositions sont « **Le cœur boisé du val de Saire** », « **Le cœur du val de Saire** » et « **Le val de Saire intérieur** ».

- **L'exercice de photolangage iconographique**

Pour les mêmes motivations que celles décrites précédemment pour l'appropriation du nom, la seule proposition iconographique proposée a

été rejetée comme ne représentant pas l'unité paysagère. « *C'est un cliché du val de Saire qui ne reprend pas le côté naturel de la réalité. Et ce torrent n'est pas en phase avec la réalité* ». « *Le val de Saire est bien plus paisible que ces cascades qui sont en plus artificielles. Il aurait fallu plutôt des vaches qui broutent* ».

UP 7

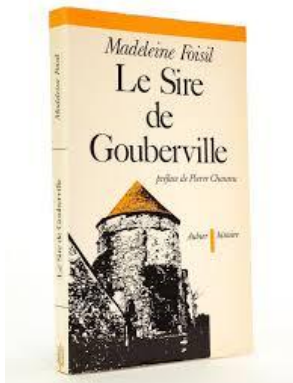


Fouace-Guillaume_CascadeauVast_19e

- **Les éléments structurants et ponctuels reconnus**

Dans les discours des participants entendus au cours des différents ateliers, l'unité paysagère apparaît assez homogène et caractérisée autour de deux éléments majeurs :

- La **vallée de la Saire avec ses boisements**, en contraste fort avec la côte qui caractérise le val de Saire dans sa partie aval, dans l'unité paysagère (UP6). Certains lieux font le lien entre ces deux espaces comme le village Le Vast qui a forgé sa renommée actuelle sur la brioche, après un passé également prestigieux d'ancienne filature des bords de la Saire. Plus en amont sur le cours, est évoqué le château situé à Mesnil-au-Val, qui a été la propriété d'un officier des Eaux et Forêts, personnage-clé du Cotentin, Sieur de Gouberville.



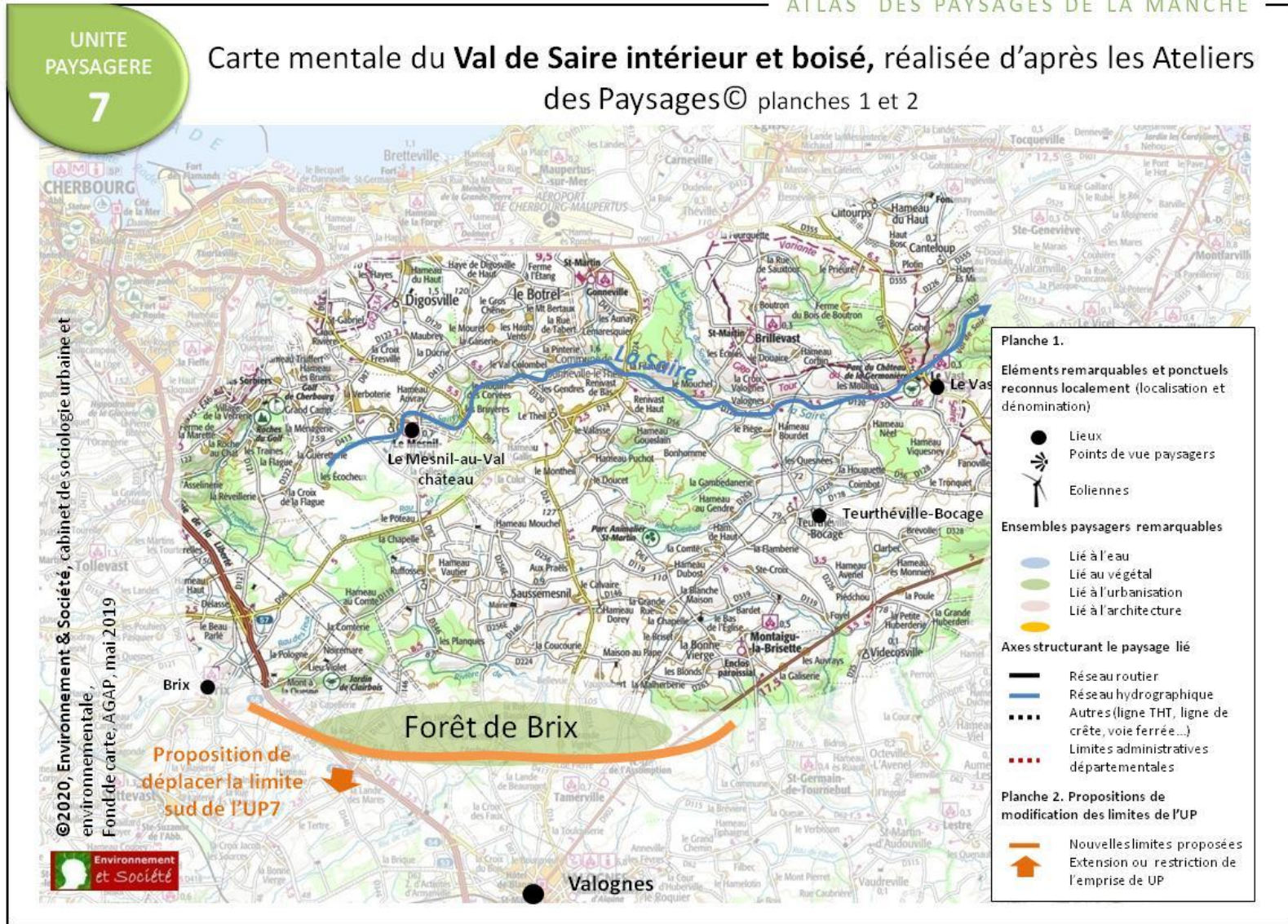
« Gentilhomme normand, de petite mais ancienne noblesse, Gilles Picot est le fils aîné de Guillaume V Picot, seigneur de Gouberville, et de Jeanne du Fou, fille de Guillaume du Fou, seigneur de Barville, au Mesnil-au-Val et capitaine du château de Cherbourg. Installé au Mesnil-au-Val, Gilles succède

à son père pour la charge de lieutenant des Eaux et Forêts pour la vicomté de Valognes en 1543.

En 1544, il hérite, de son père, des seigneuries de Gouberville et du Mesnil-au-Val, puis en 1560 de la seigneurie de Russy de son oncle Jean Picot, prêtre. Il est l'auteur d'un journal, dont les années 1549 à 1562 ont été conservées et dont le manuscrit est un témoignage de la vie d'un gentilhomme campagnard dans le Nord-Cotentin au XVI^e siècle. Dans son *Journal*, il mentionne la pratique de distiller du cidre en vue d'obtenir une eau-de-vie, première évocation connue du spiritueux aujourd'hui appelé « calvados ».

Il est enterré dans l'église du Mesnil-au-Val, sans qu'on sache bien l'endroit. Depuis 1986, l'association Comité Gilles de Gouberville diffuse le témoignage du gentilhomme normand et édite annuellement *Les Cahiers goubervilliens* depuis septembre 1997 » (source Wikipedia)

- Le **bocage avec des parcelles délimitées par des haies arborées**. La construction de ce paysage s'appuie sur l'élevage laitier de petits producteurs aujourd'hui très souvent tournés vers le « bio », autour par exemple de Teurthéville-Bocage. Les participants évoquent une diversification des produits laitiers issus de ces pratiques agricoles, avec la fabrication de fromage, de glaces, de crème, etc.



Les limites de l'unité paysagère

Les limites proposées pour l'unité paysagère ont été reconnues par les participants à la seule demande près d'étendre l'unité paysagère dans sa partie sud pour inclure la Forêt de Brix et s'arrêter aux portes de Valognes, comme le présente la carte mentale.

Les dynamiques de l'unité paysagère

Les dynamiques perçues lors des Ateliers

La question des dynamiques paysagères perçues sur le territoire amène un commentaire portant essentiellement sur **l'évolution des dynamiques agricoles** dont l'impact ici reste modéré par le relief. Comme ailleurs, est soulignée la disparition des haies bocagères davantage par le manque voire l'arrêt de leur entretien, que par l'arrachage souvent évoqué dans le cas d'autres unités paysagères. Les participants ont également présenté comme facteur dégradant du bocage, la plantation des résineux sur des parcelles en pente pour les avantages fiscaux que cela génère, et l'impact écologique des chenilles processionnaires.